



# INFOS

ÉDITÉ PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU BARRAGE DE KANDADJI

## Les travaux de génie civil du Barrage de Kandadji avancent normalement



BULLETIN D'INFORMATIONS-N°11-MARS-AVRIL 2023

# UNE RENCONTRE DÉTERMINANTE

La mise en œuvre du Programme Kandadji de régénération des écosystèmes et de mise en valeur de la vallée du Niger, se poursuit avec l'appui des Partenaires techniques et financiers (PTF). Le Gouvernement se réjouit de la qualité de ce partenariat pour atteindre les objectifs de ce Programme structurant avec des retombées transformatrices pour la population nigérienne.

Ainsi, la dernière mission de supervision conjointe Gouvernement-PTF, qui s'est déroulée du 6 au 8 décembre 2022, a fait ressortir des progrès notables sur certaines composantes du projet. Elle a aussi noté que d'importants défis persistent et nécessitent une forte implication de tous les acteurs pour accélérer la mise en œuvre dudit Programme. C'est ainsi qu'elle a recommandé l'organisation d'une réunion de Haut Niveau avec tous les partenaires concernés pour les informer de l'état d'avancement des activités en vue de déterminer ensemble les outils et les moyens à mettre en œuvre pour optimiser la réalisation de cet important Programme auquel l'État du Niger attache une attention très particulière, à travers l'implication des plus Hautes Autorités.

Cette initiative du Gouvernement s'est concrétisée, le 12 avril dernier en présence de toutes les parties prenantes impliquées dans le financement du Programme en l'occurrence, la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Agence Française de Développement (AFD), La Banque Arabe pour le Développement Économique de l'Afrique (BADEA), la Banque d'investissement et de Développement de la CEDEAO, la Banque Islamique de Développement, (BID), La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le Fonds Koweïtien de Développement, le Fonds de l'OPEP pour le Développement International, le Fonds Saoudien de Développement et, bien entendu la République du Niger, représentée à cette réunion de haut niveau, par Dr Abdou RABIOU, Ministre du Plan, à la tête d'une importante délégation.



Cette réunion a permis aux différents acteurs de trouver des solutions à ces risques et de pouvoir envisager l'avenir avec beaucoup plus de sérénité et d'optimisme. L'engagement de tous les partenaires à soutenir le programme Kandadji a été fortement renouvelé.

Sans doute, la 20ème mission des Partenaires Techniques et Financiers du Programme Kandadji attendue à Niamey, du 15 au 20 mai, fera sienne cette problématique des décomptes et devra, notamment élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre des conclusions de la rencontre de Washington. [AH1]

Dans ce 11ème numéro de Kandadji Infos, nous vous présentons l'état d'avancement des travaux du génie civil du Barrage (en Page 3) ; le compte rendu de la 1ère mission du Panel d'Experts indépendants du Barrage de Kandadji (page 4), les travaux confortatifs sur les périmètres irrigués de Gabou et Kandadji (page 5) ; le fonctionnement des clubs d'écoute radio ABK pour améliorer l'accès à l'information des populations dans la zone du Programme (pages 6-7).

Je vous souhaite une bonne lecture.

**M. AMADOU HAROUNA**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ABK



3

GÉNIE CIVIL

## POINT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BARRAGE

# UN TAUX D'EXÉCUTION DE 28,5%

Les travaux de la deuxième phase des travaux de construction du barrage de Kandadji démarrée le 22 août 2022 connaissent actuellement un coup d'accélérateur avec le lancement le 16 mars 2023, des travaux de bétonnage de la section non déversante du barrage en béton de type BCR (Béton compacté au rouleau). La section non déversante couvre dix (10) plots (de 14 à 23) sur les 23 que compte le barrage en BCR. L'élévation du barrage atteint actuellement la cote 212,30. L'entreprise a entamé la pose des dalles préfabriquées pour le toit de la galerie de cette section de barrage. Le bétonnage doit se poursuivre jusqu'à la cote 231, cote finale du barrage. De même, les travaux de construction du mur bajoyer en BCV (Béton Conventionnel Vibré) se poursuivent. Le mur bajoyer regroupe les trois fonctions suivantes ; celle de mur d'appui à la digue en terre de rive gauche ; celle de passage à pirogues et ; celle de prise d'eau d'irrigation. L'élévation du bajoyer varie entre les cotes 213,66 et 210. La cote finale recherchée du bajoyer est de 231.

Depuis la signature de la convention de partenariat MCC-MALBAZA/CGGC, l'approvisionnement en ciment du chantier se fait de manière régulière permettant ainsi de maintenir une certaine cadence à l'avancement des travaux de bétonnage. Forte de cela, l'entreprise a procédé récemment au renforcement des équipes actuelles par la mobilisation sur site d'une dizaine de techniciens chinois en béton et en coffrage.

Parallèlement, les travaux d'excavation se poursuivent sous les emprises de l'usine, de l'évacuateur des crues et du barrage-poids (appui rive droite). Les cotes atteintes varient de 204 (sous l'usine) à 202 (sous l'évacuateur des crues). Les excavations sous l'usine doivent se poursuivre jusqu'à la cote 185.

Selon le planning de l'entreprise, les travaux d'excavation des fondations de l'usine, de l'évacuateur de crues et du de barrage-poids seront achevés en fin juillet 2023. Après quoi, démarreront immédiatement les travaux de bétonnage de ces ouvrages.

Concomitamment aux travaux d'excavation et de bétonnage, l'entreprise fait avancer l'autre grande composante du chantier, à savoir les travaux de construction des digues en terre et en enrochement.

A cette date, les fouilles pour la tranchée d'ancrage des digues ont été exécutées sur 7407 m sur les 9100 m prévus. Le remplissage de cette tranchée a été entièrement effectué à l'aide de matériaux argileux étanches, appelés "N" (noyau). La construction du corps de la digue en terre commencera incessamment car tous les essais sur les matériaux de remblai, appelés "R1" sont disponibles.

La cote finale à atteindre pour les digues sera de 231.

Ces avancées résultent de l'accomplissement d'importants travaux préalables effectués par l'entreprise au cours de deux derniers mois. Il s'agissait :

- de travaux de laboratoire, notamment sur les ciments, les bétons et les matériaux argileux,
- des essais de perméabilité de fondations,
- de travaux de traitement de fondations par injection de coulis
- des tests de compactage sur planches d'essais qui sont des tests grandeur nature, permettant la détermination des paramètres techniques des matériaux compactés. Ces tests ont été effectués sur le béton (BCR), les matériaux argileux et les filtres.

En termes d'installation de l'entreprise, le montage de la deuxième centrale à béton de 90 m<sup>3</sup>/heure est en cours de finalisation. L'apport de cette centrale portera à 210 m<sup>3</sup>/heure, la capacité globale de production de béton sur le site. La nouvelle centrale à béton donne l'opportunité à l'entreprise de créer deux chaînes de productions séparées dédiées au béton BCR et au béton BCV.

À cette date, le taux d'exécution des travaux de construction du barrage de Kandadji est estimé à **28,5%**.

ZAKARI OUDÉ, CHEF SERVICE INFRASTRUCTURE DT/ABK



BULLETIN D'INFORMATION DE L'AGENCE DU BARRAGE DE KANDADJI

**SIEGE SOCIAL:** Agence du Barrage de

Kandadji (ABK), Quartier Riyad, Extension

Foulan Koira - Route Est-Ouest, Niamey

Nyala, à 300 mètres de la plaque Avocat.

BP: 206 Niamey; Tel 20 73 23 13;

E-mail: kandadji@intnet.ne

courrier-abk@kandadji.com

Site web: www.kandadji.ne

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Amadou HAROUNA

**DIRECTEUR DE LA REDACTION**

Ali Yéro AMADOU

**REDACTEUR EN CHEF**

Abdourahmane VARINO

**COMITÉ DE REDACTION**

Seini Moussa

Idrissa DIAOUGA

Harouna DOULLA

Mahamadou TINNI WONKOYE

Mme Fatimata Moroh DIAKITE

Mme Morou SALAMATA

Habibou HAMANI

Kailou YOUSOUFI

Omar MANGA

Moussa IDRISSE

AbdoulKarim FAROUK

Idrissa YAROU SAMA

Aminatou H.DIALLO

Amadou TIEMOGO

Adamou CHITOU ABDOU

Zakari OUDÉ

**INFOGRAPHIE**

Aminatou H.DIALLO

**IMPRESSION & TIRAGE**

1000 exemplaires sur les Presses de la Nouvelle

Imprimerie du Niger (NIN)

TEL: (00 227) 20 73 47 98



[www.kandadji.ne](http://www.kandadji.ne)



4

SUR LE VIF

## ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

L'équipe de communication du Groupe de la Banque mondiale a conduit une mission d'appui au Niger du 30 janvier au 7 février 2023 au cours de laquelle elle a collaboré avec l'Agence du Barrage de Kandadji (ABK) à la préparation d'un plan d'engagement détaillé pour le Programme Kandadji.

Il faut souligner que cette mission de communication faisait suite à un audit en communication conduit par la Banque en 2021 en collaboration avec l'ABK. L'audit avait souligné le besoin pressant de renforcement de la composante du Programme consacrée à l'engagement communautaire et le développement des capacités de communication de l'ABK.

La mission est survenue à un moment particulièrement opportun puisque l'ABK venait de nommer un nouveau directeur de la communication. En outre, les récents progrès des travaux de génie civil au chantier du barrage ont entraîné un besoin urgent d'accélérer les activités de communication liées à la réinstallation prévue de la ville d'Ayorou et de 16 autres villages dans la zone du réservoir du barrage, soit le PAR-2A.

Au cours de la mission, l'équipe a visité avec des représentants de l'ABK le chantier du barrage de Kandadji ainsi que les villages de réinstallation du PAR1 de Kandadji et Sanguilé ; elle a également traversé la ville et le camp de réfugiés d'Ayorou. L'équipe et les représentants de l'ABK ont conduit des discussions en petits groupes avec les responsables des radios communautaires (radio Ayorou, radio Sinder, radio Aflarey Djinda, radio Mehanna) et avec les animateurs des clubs-radio (clubs d'écoute). Une autre rencontre de l'équipe avec un groupe constitué de femmes affectées par le projet a été organisée par l'ABK à Gabou. L'équipe a également rencontré les membres du Studio Kalangou et assisté à des réunions avec les Organisations de la société civile et les partenaires médias de l'ABK.

L'équipe de la Banque mondiale était composée de M. Mohamed Nanzoul (Co-chargé de projet et Point focal pays, Spécialiste sénior en Infrastructure), Mme Christelle Chapoy (Responsable senior des Affaires extérieures), Mme Meriem Gray (Responsable senior des Affaires extérieures, Eau et Sécurité alimentaire), M. Mouslim Sidi Mohamed (Spécialiste chargé des Affaires extérieures), M. Dan Petrescu (Consultant en Communication) et Mme Hadidia Djimba (Assistante administrative).

L'Agence du Barrage de Kandadji a reçu, une mission du Directeur Général de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP). L'objectif de la mission était de constater de visu l'avancement des travaux de construction du Barrage de Kandadji.

La mission terrain, du Directeur Général du fonds OPEP (Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole) Conduite par le Secrétaire Général du Ministère du Plan et le Directeur Général de l'ABK, a au cours de son itinéraire, d'abord présenté ses civilités au Gouverneur de la région de Tillabéri, avant de continuer sur le chantier du barrage.



RÉUNION PANEL D'EXPERTS INDÉPENDANTS DE L'ABK

Dr Abdulhamid ALKHALIFA, Directeur Général du fonds OPEP et sa délégation ont ensuite effectué leur visite sur les différentes installations et chantiers du génie civil du Barrage de Kandadji. La première étape était, la Zone d'installation de l'entreprise Z.I.E, ensuite la centrale d'alimentation du chantier, puis le pont provisoire et le Bajoyer ou la prise d'eau d'irrigation.

À l'issue de cette visite du 7 mars 2023, le Dr Abdulhamid ALKHALIFA, s'est dit satisfait du niveau d'avancement des travaux et a réitéré l'engagement de son institution à soutenir la concrétisation de ce grand programme qu'est Kandadji.

La première mission du panel d'Experts Indépendants de l'Agence du Barrage de Kandadji de l'année 2023 s'est tenue du 11 au 19 mars dans les locaux de l'Agence du Barrage de Kandadji à Niamey.

Ce panel a été mis en place dans le cadre de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et est sollicité pour donner des avis sur tous les aspects techniques des ouvrages structurants de l'ABN, dont le Barrage de Kandadji.

Le panel est composé de 12 experts internationaux de haut niveau à savoir un Barragiste, un Géotechnicien, un Hydrologue, un Hydro mécanicien, un Environnementaliste, un Sociologue, un Hydro électricien, un Agronome, un Économiste, un Expert Genre, un Juriste et un Expert Santé Publique.

Le panel est subdivisé en deux sous-panel dont le sous panel « Sécurité Barrage (PSB) » et celui de « Environnement et Social (PES) ».

Le panel d'experts de haut niveau tient deux missions ordinaires par an jusqu'en fin 2024.

Au cours de cette mission, une visite terrain sur le chantier de Kandadji a été organisé par le panel pour constater de visu l'avancement des travaux, et donner des avis techniques.

À la fin de la mission, les responsables des sous-panels : 1- Sécurité Barrage et 2- Environnement et Social ont procédé à une séance de restitution de la mission, au Directeur Général de l'ABK, en présence du Directeur Technique de l'ABK.

Il ressort de cette mission que le barrage se construit dans le respect des normes techniques, sociales et environnementales.

RASSEMBLÉS PAR : AMINATOU H DIALLO, EXPERTE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DIR COM/ABK

# TRAVAUX CONFORTATIFS SUR LES PERIMETRES DE GABOU ET KANDADJI

La mise en œuvre du Programme Kandadji, a entraîné le déplacement de personnes dont les villages sont situés sur le site du chantier des travaux de construction du Barrage et des ouvrages connexes ou ses environs immédiats ainsi que celles des villages qui seront noyés après la mise en eau du réservoir.

L'exécution du premier Plan d'Action de Réinstallation (PAR1) a donné lieu à la construction de nouveaux villages entiers en faveur desquels des habitations ont été reconstruites pour 748 ménages soit environ 5000 personnes. Des terres agricoles sur des périmètres irrigués ont aussi été aménagées et partagées à ces populations, afin d'assurer leur moyen de subsistance. Au total il a été réalisé des Aménagements Hydro-Agricoles totalisant une surface de 2000 ha bruts (Kandadji 300 ha, Gabou 500 ha et Famalé 1 200 ha) pour la compensation des pertes de terre de la première vague des populations déplacées.



CHAMP DE SORGHO SUR LES ZONES RÉCUPÉRÉES

Les périmètres de Kandadji et Gabou ont rencontré des difficultés de gestion au cours des premières campagnes de mise en valeur. Un diagnostic technique entrepris par l'Agence de Barrage de Kandadji avec l'appui technique de l'ONAHA (Office National des Aménagements Hydro-Agricoles) et de la Direction Générale du Génie Rural sur les aménagements hydro agricoles de Gabou et Kandadji a permis d'identifier les principales anomalies. Il s'agit des pertes d'eau par fuites et par débordement dans certains ouvrages non revêtus, des longueurs excessives de certains canaux arroseurs en terre qui ne peuvent pas couvrir toutes les parcelles qui y sont rattachées, un réseau de drainage qui ne fonctionne pas à son optimum, des digues de protection fragilisées par les écoulements extérieurs.

Pour pallier à tous ces dysfonctionnements et améliorer l'exploitation de ces périmètres d'une superficie endiguée de 800 ha (Gabou 500 ha et Kandadji 300 ha), l'ABK a confié à l'ONAHA la réalisation des travaux dits confortatifs sur ces 2 périmètres de Gabou et Kandadji, afin de rendre leur exploitation plus confortable.

Les premiers travaux ont fait l'objet d'un contrat de gré à gré confiés à l'ONAHA pour un coût global de 1.29 milliard F CFA. Alors que ces travaux se déroulaient la digue de protection non prise en compte par ces travaux de ONAHA a cédé à la suite de fortes pluies en 2015.

Cela a entraîné des travaux additionnels non prévus dans le premier marché exécuté par l'ONAHA (reprise des digues, planage des parcelles, remise en état du réseau d'irrigation tertiaire, du réseau de drainage et de circulation).

La prise en charge des travaux non prévus mais nécessaires pour l'amélioration du fonctionnement de ces périmètres a été réalisée dans le cadre d'un contrat par entente directe sur financement de la Banque Mondiale pour un montant de 1.51 milliard F CFA et un délai d'exécution de 10 mois. Il s'agit de travaux de terrassement et de génie civil.



CANAL DÉCOUVERT EN COURS DE REVÊTEMENT



RIZ BELIQUÉ SUR LE PÉRIMÈTRE DE KANDADJI



PARCELLE EXPLOITÉE APRÈS LES TRAVAUX CONFORTATIFS



CHAMP DE RIZ PEU DE TEMPS AVANT LA RÉCOLTE À GABOU

Démarré en novembre 2019, le nouveau chantier a connu plusieurs arrêts liés à l'insécurité qui a prévalu dans la zone des travaux, à la pandémie de la covid-19 et aux inondations saisonnières occasionnées par les koris traversant les périmètres et la montée des eaux du fleuve. Le dernier arrêt a été observé en début août 2021 pour cause d'installation de la saison des pluies et d'insécurité.

À la reprise des travaux, sur un accord de délai supplémentaire de 2 mois à compter du 15 mai 2022, le taux d'avancement physique des travaux était de 85,43 % et le taux d'avancement financier était de 82,62%. Les travaux restants étaient le revêtement des arroseurs, le comblement des pistes inter drains, le reprofilage des drains tertiaires et le rechargement des dépressions au niveau des pistes tertiaires. A la date d'expiration du délai supplémentaire (15 juillet 2022) le taux d'avancement tournait autour de 90%.

Au 31 août 2022, les travaux qui restent à finaliser étaient essentiellement liés au planage de certaines parcelles et au revêtement des canaux arroseurs. Compte tenu du démarrage de l'exploitation des périmètres en saison hivernale, les travaux ont fait l'objet d'une nouvelle suspension. Ils ont finalement été provisoirement réceptionnés en fin décembre 2022.

Les travaux déjà réalisés ont permis la récupération de 52 hectares en riz et 260 ha débroussaillés dans les zones marginales. Ces nouvelles superficies ont été distribuées à raison de 70 ha à 210 exploitants à Kandadji et 190 ha à 570 exploitants de Gabou. Les exploitants produisent du sorgho, du niébé, du sésame, des courges et des pastèques. Ces travaux confortatifs ont permis d'augmenter le rendement de riz passé de 5,5 tonnes à l'hectare à 6,5 tonnes. L'élagage des arbres sur le périmètre a aussi protégé le riz contre les dégâts généralement occasionnés par les oiseaux.

PAR : A. TIEMOGO, CHEF SERVICE IRRIGATION DT/ABK

## LES CLUBS D'ÉCOUTE RADIO/ABK

### AMÉLIORER L'ACCÈS À L'INFORMATION DES POPULATIONS DANS LA ZONE DU PROGRAMME

Le Niger est considéré comme le premier pays en Afrique à avoir une longue tradition en matière de clubs d'écoute. En 1962 soit deux ans seulement après l'indépendance du pays, est créée une association de clubs d'écoute qui réunit les auditeurs « en groupes d'écoute communautaire ». L'association des radio-clubs du Niger, créée le 2 juillet 1962 est structurée de telle sorte que les animateurs bénéficient d'une formation leur permettant d'encadrer les débats. L'initiative vient d'un jeune journaliste français, Guy Robert, affecté au Niger en 1961 dans le cadre d'une coopération radiophonique développée par la Société de Radiodiffusion de la France d'Outre-mer (Soraform) pour accompagner les stations installées dans les pays africains nouvellement indépendants. G. Robert met en place une tribune radiophonique permettant à des groupes d'auditeurs d'ouvrir des discussions après avoir suivi une émission enregistrée et diffusée sur les antennes de Radio Niger, aujourd'hui VOIX DU SAHEL. La diffusion des émissions en langues zarma et hausa suscite la création spontanée de clubs d'écoute qui enregistrent et envoient leurs discussions aux responsables de l'association des Radio-clubs. Ainsi les auditeurs deviennent-ils coproducteurs d'émissions et porte-parole des autres usagers de la station.

Mais cette expérience s'essouffle vers la fin des années 1980 en raison du caractère trop politique des émissions diffusées. Il fallait attendre les années 1990, pour assister à un nouvel essor des clubs d'écoute. La démocratisation entamée en 1990 a élargi l'espace médiatique avec l'avènement des radios privées et surtout des radios communautaires. Djilali Benamrane, expert du Programme des Nations-Unies pour le Développement (Pnud) est le pionnier des premières radios communautaires du Niger. En partenariat avec le ministère de la communication, de la culture de la jeunesse et des sports, du Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD) et de l'UNICEF, la première radio communautaire « Radio Gomni-alher », est installée en 1999 à Bankilaré dans la région de Tillabéri sur financement PNUD. L'équipement technique est constitué d'une valise émettrice portative qui fonctionne à l'aide de panneaux solaires.

Pour permettre aux populations de Bankilaré d'accéder à l'information, et de disposer de leur propre espace médiatique de communication, des postes radios à manivelle ont été distribués gratuitement dans la zone couverte par la radio.

Aujourd'hui le Niger compte près de 202 radios communautaires réparties sur l'ensemble du territoire. Après une formation en gestion associative et mobilisation sociale, certaines radios appuyées par des partenaires ont créées clubs d'écoute avec lesquels elles interagissent. C'est le cas de la radio d'Ayorou qui a 77 clubs d'écoute dont 32 à Ayorou et 25 à Dessa.

L'histoire des clubs d'écoute est liée à l'existence d'une radio. Selon le Guide sur les actions de sensibilisation, les clubs d'écoute constituent un espace permettant à un groupe de personnes d'écouter ensemble une émission de radio, de discuter de l'émission, de poser des questions pour clarifier les propos et même de créer leurs propres émissions radio. De manière générale, les clubs d'écoute communautaires visent à améliorer l'accès à l'information des populations rurales, en particulier les femmes et les jeunes et à renforcer leur pouvoir d'action. Un club d'écoute communautaire est un groupe d'hommes et de femmes qui désirent écouter activement et systématiquement des programmes radiodiffusés dans le souci de débattre du contenu et surtout de mettre en pratique les enseignements qu'ils en ont tirés.

De quoi parle-t-on dans les clubs? Les clubs doivent parler des thématiques relatives aux différents problèmes rencontrés dans les communautés et d'éventuelles solutions. Ils doivent écouter notamment les émissions ou des débats. Ceux-ci peuvent comprendre l'accès des femmes à l'héritage, à la terre, à l'eau, à l'information, à l'éducation, aux instances de décision locales, ou encore la démocratie, la gouvernance, la culture de la paix, ainsi que la sensibilisation sur les violences sexuelles et conjugales, le mariage précoce des filles et les droits de la personne. C'est au regard de cette mission des radios communautaires et leurs clubs d'écoute que l'Agence du Barrage de Kandadji (ABK) a régulièrement signé depuis 2020 des conventions de partenariat avec sept radios communautaires sises dans la zone d'intervention du programme Kandadji.

Il s'agit des radios communautaires Soudji d'Ayorou (Commune d'Ayorou) ; SinderDjinda (commune de Sawani, Alfarey Guinda (Commune de Sawani) ; Gorouol FM (Commune de Gorouol) ; Alheir (commune de Bankilaré) ; Kourmey (commune de Kokorou) et Wafakey (commune de Méhanna). Toutes ces radios ont créé de nouveaux clubs d'écoute pour prendre en compte les besoins spécifiques de l'ABK qui a signé avec chacune d'elles une convention qui définit les conditions de collaboration. La convention porte sur la diffusion de message, d'émissions de sensibilisation, avec la participation de ses clubs d'écoute, ainsi que la réalisation de débats radiophoniques, des reportages et des couvertures médiatiques, notamment dans les domaines suivants, sans restriction :

- Le Plan d'Action de Réinstallation (PAR) de la première vague (PAR1)
- Les PAR de la deuxième vague (PAR-2A et PAR-2B) dans la zone du réservoir,
- Le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du Programme
- Le PGES-Entreprise au chantier du barrage
- Le Plan de Développement Local Kandadji (PDLK)
- Le Mécanisme de Gestion des Doléances (MGD),
- L'état d'avancement des travaux de génie civil du barrage, et des ouvrages annexes, incluant le recrutement et l'emploi

**(SUITE PAGE 7)**

Dans la convention l'ABK s'engage à prendre en charge les coûts des prestations demandées à la radio, et à élaborer un plan d'action trimestriel, qui va contenir : les sujets, la durée et le format des émissions, le nombre (au moins quatre par mois), les plages horaires etc et ensuite à assurer le contrôle et le suivi de toutes les diffusions des émissions et des débats ; à apporter un appui au fonctionnement des clubs d'écoute pour être en mesure d'accomplir leur mission dans le cadre de ce partenariat ; à mettre à la disposition de la radio tous les documents pertinents du programme ; à apporter un appui technique aux animateurs dans la réalisation des émissions ; à faciliter l'accès des animateurs de la radio au site du barrage ; à inviter la radio aux grandes rencontres de l'ABK qui sont nécessaires pour l'information des populations ; à faciliter le contact avec les différentes composantes du programme ; à informer la radio de toutes les missions de terrain organisées par l'ABK et ses partenaires ; à produire chaque mois entre deux et quatre émissions radiophoniques de 15 à 30 minutes sur le programme pour diffusion par les radios communautaires partenaires ; à s'assurer que le responsable de la radio comprend à fond le contenu de l'émission produite par l'ABK et qu'il est

capable de former les animateurs des clubs d'écoute pour une diffusion efficace ; à rencontrer régulièrement les animateurs des clubs d'écoute et faire animer les débats avec les spécialistes de l'ABK.

De son côté la radio s'engage à : participer aux rencontres d'élaboration des plans d'action trimestriels à intégrer dans la grille de programmes de chacune des radios, assurer la diffusion de toutes les émissions d'information et de sensibilisation et organiser et diffuser des débats en langues Sonrhai et Tamacheq sur les thématiques identifiées, assurer l'archivage des émissions dans les phonothèques et fournir des copies à l'ABK, diffuser en régime d'urgence les annonces venant de l'ABK, assurer le fonctionnement des clubs d'écoute par la formation régulière des animateurs, leur suivi, et l'échange sur les attitudes et attentes de la population.

Pour rendre ces radios opérationnelles, l'ABK apporte un appui technique en équipements (postes radios, portables, batteries et panneaux solaires). Ces radios ont d'une part contribué à mieux informer les populations sur le programme Kandadji et d'autre part crée l'adhésion et la mobilisations des populations autour des objectifs du programme.

**PAR: KAILOU YOUSOUFI, EXPERT  
COMMUNICATION DIR COM/ABK**



RÉUNION DE LA DIR COM/KANDADJI AVEC QUELQUES MEMBRES DES CLUBS D'ÉCOUTE

# ENTRETIEN SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CASE DE SANTE DE GABOU

Sur la route Tillabéri –Ayorou, à moins de deux kilomètres du nouveau village de Kandadji : Gabou. Ce village a la particularité d'être un village d'accueil dans le cadre de la première phase du Plan d'Action de Réinstallation (PAR1) du programme Kandadji. Il a à ce titre bénéficié de toutes les infrastructures sociales de base dont a été doté Kandadji qui été réinstallé sur ses terres. Au nombre des investissements réalisés à son profit, on peut retenir l'amélioration de la case de santé construite dans les années quatre-vingt. Cette amélioration s'est notamment traduite par la construction du mur de clôture, du logement du responsable et d'un grand hangar servant d'abri aux patients. Pour savoir l'impact de cette infrastructure sur la santé de la population du village et de ses environs, nous avons recueilli les témoignages de la responsable Mme Biba Tahirou.

« Je dois d'abord vous dire que j'ai été affectée comme responsable de cette formation sanitaire, il y a seulement deux ans. Mais selon les informations que j'ai reçues, le fonctionnement de la case de santé avant l'intervention du programme Kandadji était problématique. La fréquentation était quasi-nulle. Pour se soigner des maladies comme le paludisme, le rhume, les affections digestives, les dermatoses, les infections obstétricales et vaginales qui sont les plus fréquentes ici, les patients préféraient aller à Famalé ou dans certains cas descendre carrément sur Tillabéri. Cette situation était due dit-on à plusieurs facteurs dont surtout le manque quelquefois de médicaments pour traiter les malades.



ENTRETIEN AVEC MME BIBA TAHIROU, RESPONSABLE DE LA CASE DE SANTÉ DE GABOU



ÉCHANGE AVEC UNE INFIRMIÈRE DE LA CASE DE SANTÉ DE GABOU LORS D'UNE VISITE DE LA BM

Mais depuis les investissements effectués par le programme Kandadji les choses ont fondamentalement changé. En effet l'amélioration des conditions d'accueil, de soins et la disponibilité des médicaments essentiels ont créé la confiance de la population vis-à-vis de la case de santé si bien que les patients ne vont plus ailleurs à leur propre initiative. Je décide moi-même des transferts quand des cas dépassent mes compétences. Si les soins sont d'ordre obstétrical le transfert s'effectue vers Famalé qui dispose d'un CSI de type2. Mais au cas où le traitement est médical le patient est envoyé à Tillabéri.

Pour ce qui est de la fréquentation, le taux est franchement élevé. Le nombre minimum de patients que je reçois par jour est de vingt (20) car en dehors de Gabou et de ses hameaux comme Tahagana, Tadoumbouss, Intadéni, Moukoussou etc., il y a les hameaux du village administratif d'Issilé tels que Haoussa Djabou, Alpha Sara, Farka Goungou et Koulou. Certes, Issilé dispose d'une case de santé mais les gens préfèrent venir ici à Gabou où ils disent trouver les meilleurs soins ».

## Quels sont vos souhaits pour améliorer davantage les conditions de travail ?

Réponse : le nombre de patients qui s'adressent à la case de santé est de plus en plus élevé. Il est donc nécessaire de revoir son standard. Je souhaite franchement sa transformation au moins en Centre de Santé Intégré (CSI) de type1 et l'augmentation de ce fait de l'effectif du personnel soignant. Il sera également important sa dotation en équipements appropriés (chaîne de froid, lits d'observation, lits d'accouchement etc.) et la fourniture de médicaments en quantité et en qualité pour pouvoir améliorer davantage les soins de santé aux patients

PAR: MOUSSA IDRISSE, EXPERT COMMUNICATION AT/STUDI